

Névache, station village la plus au nord des Alpes du Sud, recherche trois agents d'exploitation pour faire fonctionner ses deux téléskis.

Sous l'autorité de la responsable des activités touristiques, les candidats devront, après formation, assurer les missions suivantes :

Missions :

- Accueil, communication (soin apporté à la satisfaction client) et commercialisation (essentiellement vente de forfaits de ski alpin)
- Exploitation des deux téléskis, travail sur pistes et sécurité (ouverture/fermeture des téléskis et des pistes dédiées, entretien, sécurisation, balisage...)
- Intervient sur les secours aux personnes (assistance aux pisteurs secouristes) en respectant le plan de secours
- Sécurisation et entretien du domaine (avant, pendant et en fin de saison),
- Application de la réglementation en vigueur pour vous (plan de secours, réglementation téléski...) comme pour les usagers (faire respecter les espaces de loisir définis)
- Aide active à l'organisation et la réalisation d'animations éventuelles sur le site
- Diffusion des informations à l'équipe (élaboration du plan de damage, transmission des informations de secours, registre d'exploitation, problématique de billetterie, etc.)
- En cas de faible enneigement vous serez amené à réaliser des tâches autres que celles inhérentes au fonctionnement du domaine nordique et alpin (appui au service technique, amélioration des infrastructures...)

Compétences et qualités requises :

- Savoir pratiquer le ski alpin ou le snowboard
- Titulaire d'un diplôme de premiers secours apprécié (PSC1)
- Polyvalent, rigoureux, esprit d'équipe, sens des responsabilités, et en bonne condition physique
- Travailler en équipe et avoir un bon relationnel
- Maîtrise des règles élémentaires de comptabilité de caisse

Conditions d'exercice :

- 2 CDD répartis comme suit :
 - à temps complet (39h/semaine) pendant les vacances de Noël du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024, et les vacances de février du 10 février 2024 au 11 mars 2024 inclus.
 - à temps non complet (16h/semaine ; exceptionnellement 20h/semaine) du 8 janvier 2024 au 9 février 2024 inclus : les mercredis après-midi et les week-ends (et exceptionnellement en dehors de ces jours)
- 1 CDD à temps complet (39h/semaine) pendant les vacances de Noël du 22 décembre 2023 au 7 janvier 2024, et les vacances de février du 10 février 2024 au 11 mars 2024 inclus.
- Travaille en journée les week-ends et vacances scolaires, 1 jour de congé/semaine pendant les vacances (hors weekend).
- Rémunération sur la grille indiciaire des adjoints techniques territorial catégorie C échelon 1, Indice Brut 367 / Indice Majoré 3621 soit 1 777,12 € brut au 01/08/2023 (réévaluation nationale possible en cours d'année).

Candidatures

- À envoyer avant le 1^{er} octobre 2023
- À adresser à Neïls Jaillet, responsable des activités touristiques de la mairie de Névache :
at.nevache@gmail.com ou Mairie de Névache - 29 impasse de la laiterie -05100 Névache
- Vous avez envie de travailler et n'êtes disponibles qu'à Noël ou une courte période qui ne correspond pas aux dates que nous souhaitons ? Postulez quand même : Si nous n'avons pas d'autres choix, nous envisageons de recruter pour de plus courtes périodes.